

SÉANCE DU 27 MAI 2020

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20200527-DEL024-20-DE
Date de télétransmission : 08/06/2020
Date de réception préfecture : 08/06/2020

DELIBERATION N° DEL024-20

L'an deux mille vingt, le 27 mai à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mai 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. A. BACHIMON, E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

MONSIEUR TIMOTHEE JAUSSOIN A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Désignation des représentants à la société publique locale (S.P.L.) « Eaux de Grenoble-Alpes ».

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La ville de Gières est actionnaire, minoritaire, de la S.P.L. « Eaux de Grenoble-Alpes » et dispose à ce titre :

- d'un siège au sein de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires,
- d'un siège au sein du Comité d'Orientation Stratégique,
- d'un siège au sein de l'Assemblée Générale.

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de désigner chacun de ces trois représentants.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Les candidatures proposées sont :

Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires	Justine DE LOUBENS
Comité d'Orientation Stratégique	Justine DE LOUBENS
Assemblée Générale	Frédéric DELFORGES

Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires	Sylvain STAMBOULIAN
Comité d'Orientation Stratégique	Meg-Anne JANSER
Assemblée Générale	Timothée JAUSOIN

A l'issue du scrutin, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 29

		Nombre de voix obtenues
Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires	Justine DE LOUBENS	22
Comité d'Orientation Stratégique	Justine DE LOUBENS	
Assemblée Générale	Frédéric DELFORGES	

		Nombre de voix obtenues
Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires	Sylvain STAMBOULIAN	7
Comité d'Orientation Stratégique	Meg-Anne JANSER	
Assemblée Générale	Timothée JAUSOIN	

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Justine de LOUBENS et Frédéric DELFORGES et 7 voix pour Sylvain STAMBOULIAN, Meg-Anne JANSER et Timothée JAUSOIN, les représentant(e)s suivant(e)s pour siéger au sein de la S.P.L. « Eaux de Grenoble-Alpes » :

Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires et Comité d'Orientation Stratégique	Justine DE LOUBENS
Assemblée Générale	Frédéric DELFORGES

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 27 mai 2020.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.